

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



5 octobre 2021



74 600 actifs travaillent dans les métiers des services de l'automobile en Ile-de-France

L'Observatoire des métiers des services de l'automobile publie les éditions 2021 des Régioscopes, véritables panoramas régionaux délivrant les chiffres clés du parc automobile, de l'emploi et de la formation. Outre les déclinaisons régionales, une version France présente les mêmes données à l'échelon national. Ces outils, disponibles en téléchargement sur le site de l'ANFA, offrent des clés de lecture et de compréhension de l'écosystème de la branche.

En France, la branche des services de l'automobile représente plus de 150 000 entreprises et plus de 500 000 actifs (salariés et indépendants). Près de 65 000 jeunes sont en formation, dont 52 % en alternance.

Focus sur l'Ile-de-France.

Qui sont les salariés de la branche ?

La branche dénombre 74 600 actifs (indépendants et salariés) en Ile-de-France, dont 22,7 % de femmes. 39,2 % des salariés ont moins de 34 ans.

« Les ouvriers qualifiés représentent 30,5 % des actifs, les agents de maîtrise 20,7 % et les chefs d'entreprises salariés et cadres 19,3 %. Les apprentis et contrats en alternance représentent quant à eux 5,8 % des emplois » explique Marie-Christelle Cochet, responsable territoriale Ile-de-France de l'ANFA.

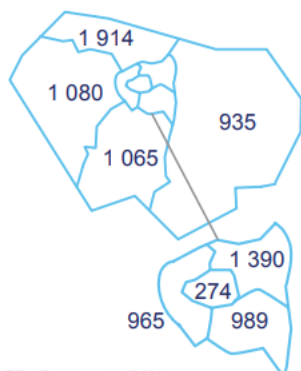
Ile-de-France : 52 % d'alternants

L'année scolaire écoulée décompte 8 612 jeunes en formation à un métier des services de l'automobile en Île de France. 47,8 % de ces jeunes se sont formés en apprentissage (avec 4 % de contrats pro).

« L'alternance entre CFA et entreprise est la voie royale d'accès à nos métiers et représente le meilleur taux d'insertion à l'issue de la formation. 65,5 % des apprentis et 44,6 % des lycéens en formation spécifique à la branche des services de l'automobile en région Ile-de-France sont en emploi 7 mois après leur sortie de formation » indique Marie-Christelle Cochet.

53,5 % des effectifs en formation se sont préparés à un Bac professionnel (4 607 élèves), 26,8 % à un CAP et 11,2 % à un BTS. L'Ile-de-France représente le plus gros vivier d'étudiants issus de BTS : à la rentrée 2020, ils étaient 963 étudiants à préparer ce diplôme. Sur 3667 jeunes se préparant à un CQP ou un Titre à finalité professionnelle de branche, 15,8% ont pu se former dans la région, bénéficiant de contenus techniques adaptés au métier visé.

8 612 JEUNES EN FORMATION DANS LES DOMAINES SPÉCIFIQUES DE LA BRANCHE



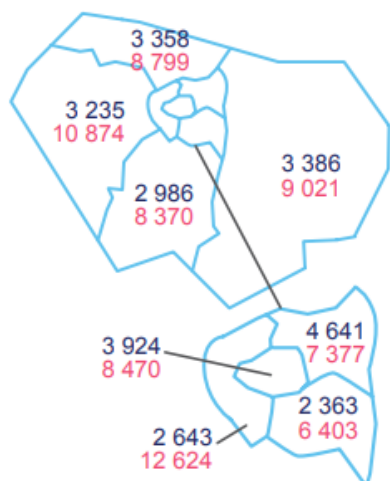
Source : ANFA – Effectifs à la rentrée 2020

Les filières formant le plus de jeunes sont la maintenance des véhicules particuliers (60,7 % des effectifs en formation), la carrosserie (19,4 % des effectifs) et la maintenance moto (9,6 %).

« En 2020, 24,7% des entreprises franciliennes ont recruté au moins 1 alternant. » Une voie privilégiée qui tend à s'accroître avec +35% d'alternants depuis 2015. « Une évolution qui connaît une légère baisse à la rentrée 2020 mais devrait repartir à la hausse pour cette nouvelle rentrée scolaire, » analyse Marie-Christelle Cochet.

26 536 entreprises recrutent et forment en Ile-de-France

26 536 ENTREPRISES 71 938 SALARIÉS



74 600 ACTIFS OCCUPÉS*

Sources : INSEE SIRENE 2018 – ACOSS 2020 – IRPAUTO 2019 – estimation 2020 à partir de INSEE - RGP 2018
*Indépendants et salariés

En Ile-de-France, la région inventorie 5 263 801 véhicules particuliers, 678 037 véhicules utilitaires légers et 68 910 poids lourds.

Les services de l'automobile comptent 26 536 entreprises, principalement dans le secteur du commerce automobile (9 492 entreprises), de la réparation automobile (7 370 entreprises), et de la location de véhicules (2 655 entreprises).

Le département qui compte le plus d'entreprises est la Seine-Saint-Denis, avec 4 641 entreprises (7 377 salariés), et parmi les départements qui comptent le plus de salariés : les Hauts de Seine, avec 12 624 salariés (pour 2 643 entreprises) et les Yvelines, avec 10 874 salariés (pour 3 235 entreprises).

Sur le territoire, près des deux tiers des entreprises n'ont pas de salariés, et 6 579 entreprises ont entre 1 et 5 salariés.

TÉLÉCHARGER LE RÉGIOSCOPE



À PROPOS DE L'ANFA

L'ANFA est chargée par la Commission paritaire nationale de la branche des Services de l'automobile de la mise en œuvre de dispositifs relevant de sa politique nationale de formation. L'ANFA anime l'Observatoire des métiers des services de l'automobile, apporte une expertise dans le cadre du développement de la GPEC de branche, intervient sur le champ de la certification, assure la promotion des métiers et développe l'apprentissage, notamment via les réseaux des CFA Pilotes et Associés.

TOUTES NOS ACTUALITES SUR NOTRE SITE

www.anfa-auto.fr/actualites